



TÉLÉOVRONNAZ SA PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU DOMAINE SKIABLE

Lors de la prochaine assemblée primaire du 1.07.2020, pas moins de trois points de l'ordre du jour concerneront l'avenir de la société Téléovronnaz SA. L'importance des décisions qui seront prises à cette occasion pour les remontées mécaniques locales et le futur de notre station justifiait bien une information spécifique.

Un projet stratégique d'importance régionale

Actuellement la saison d'hiver représente 80% des passages annuels et 85% du chiffre d'affaires de Téléovronnaz SA. Avec des développements prometteurs pour la saison d'été, Téléovronnaz SA doit également maintenir l'attractivité de son offre hivernale face à une concurrence accrue entre les domaines skiables.

Les objectifs de ce projet de réaménagement du domaine skiable sont notamment :

- L'amélioration de l'offre en faveur de la clientèle familiale et débutante.
- La valorisation du secteur ensoleillé en altitude.
- L'adaptation du parc des remontées mécaniques à la clientèle en regard des fréquentations et exigences de confort actuelles.
- Le rajeunissement des installations plus anciennes dont l'entretien devient de plus en plus compliqué.

Dans le cadre de ce projet et des objectifs fixés, un nouveau télésiège débrayable 4 places est prévu en remplacement du télésiège de Petit-Pré, après 40 ans de bons et loyaux services. Le fabricant n'existant plus, les pièces de rechanges sont de plus en plus difficiles à trouver.



Quasiment dans la même configuration, le télésiège de Châtillon sera également supprimé mais, étant donné sa faible fréquentation, son remplacement par un télésiège n'est pas justifiable.

Simultanément et afin de profiter pleinement de ce secteur, de nouveaux accès à la piste de Châtillon seront aménagés :

- Accès depuis le col de Forcle (arrivée du télésiège Col-Express) à Châtillon (demande de modification du PAZ).
- Accès depuis le restaurant de Jorasse à Châtillon (prévu au PAZ).
- Accès depuis le fond de Châtillon au départ des Creuses (prévu au PAZ).

Financement

Téléovronnaz SA est une société financièrement saine, dont le seul cash-flow a permis de financer environ 27 millions de francs d'investissements au cours de ces 20 dernières années.

L'investissement global comprenant la partie électromécanique et la partie génie se monte à environ 6.5 millions de francs. Le financement projeté est le suivant :

- 2.3 millions de francs en prêt NPR avec un cautionnement communal de 2 millions de francs.
- 2.3 millions de francs en prêt bancaire et/ou nouvelle loi sur les remontées mécaniques.
- 2 millions de francs de fonds propres avec augmentation du capital-actions, dont 1 million de francs de la part de la Commune de Leytron.



La dernière augmentation du capital-actions, avec participation de la commune de Leytron, remonte à 20 ans, en 2001 plus précisément. Celle-ci est intervenue lors la construction du télésiège du Col-Express. Entre-temps et très régulièrement, la grande majorité des stations concurrentes du Valais romand a fait appel à des participations publiques par le biais d'augmentations du capital-actions, de cautionnements et/ou d'aides à fonds perdu.

Sous réserve des autorisations, du financement et de la situation conjoncturelle, la réalisation de ce projet de réaménagement du domaine skiable est prévue pour l'hiver 2021-2022, voire pour l'hiver 2022-2023.

Offre touristique renforcée

Après ces réalisations valorisant l'ensemble du domaine skiable et compte tenu du contexte concurrentiel, l'offre touristique pour la région et son attractivité sera ainsi consolidée, avec les avantages suivants :

Le ski au soleil

Ovronnaz bénéficie d'un enneigement naturel souvent exceptionnel, dû à sa position géographique et aussi à l'orientation de ses pistes. La construction d'un télésiège rapide et confortable, couplé à la suppression des nombreux croisements avec la piste, vont valoriser d'autant le secteur d'altitude et ensoleillé de Petit-Pré.

Le ski familial et facile

Le relief du domaine skiable offre des pistes sportives et attrayantes pour de bons skieurs. Téléovronnaz SA doit également renforcer son offre pour la clientèle familiale. Un télésiège débrayable, d'utilisation aisée et confortable, est donc prévu pour remplacer l'actuel télésiège à arbalètes.

Une piste noire

En complément, les bons skieurs seront aussi comblés avec une vraie piste noire de 760 mètres de dénivelé de 2'160 à 1'400 mètres. Le tracé partira de l'arrivée du Col-Express pour rejoindre Châtillon puis la Petite Creuse.

Un parc de remontées mécaniques performant

Ce projet réalisé, le domaine skiable d'Ovronnaz sera essentiellement équipé de 4 télésièges modernes, d'un seul grand télésiège et de deux petites installations pour les enfants. Un équipement remis au goût du jour pour le plus grand confort de nos hôtes, sans oublier six suppressions de croisements entre les pistes de skis et les télésikis de Petit-Pré et Châtillon.



Impression : Commune de Leytron

Texte : Téléovronnaz SA

Mise en page : Administration communale

Photographies : Téléovronnaz SA (tous droits réservés)